



Barème des honoraires de transaction et VEFA

Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant mandat, calculés sur le prix de vente initial :

- Entre 2 % TTC et 6 % TTC
(Habitations et terrains)

Applicable dès le 01/01/2024.

HONESTY : 222, Place Ernest Granier - 34000 MONTPELLIER

Mob. : 06.79.62.29.41 - email : honesty.immobilier@gmail.com

S.A.R.L au capital de 1 000 € - RCS Montpellier N°822 895 462 - code APE : 6831

CPI N° 3402 2016 000 013 512 - RC Professionnelle : MMA IARD

